



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Trente-cinquième session
Rome (Italie), 2-7 juillet 2012*

ACTIVITÉS DE LA DIVISION MIXTE FAO/AIEA DES TECHNIQUES NUCLÉAIRES DANS L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN RAPPORT AVEC LES TRAVAUX SUR LE CODEX¹

1. Depuis presque 50 ans, la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (Division mixte FAO/AIEA) joue un rôle unique dans la promotion aussi bien du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – qui œuvre pour l'élimination de la famine et la réduction de la pauvreté dans le monde par le développement agricole et rural durable, et l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire – que de celui de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont l'objectif est de hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier.
2. Cette division a pour mission de renforcer les capacités d'utilisation de techniques nucléaires favorisant une sécurité alimentaire durable, et de diffuser ces techniques dans les États Membres de la FAO et de l'AIEA en conduisant des activités internationales de recherche, de formation et de sensibilisation. Elle se compose de cinq sections s'occupant respectivement des domaines suivants : protection des aliments et de l'environnement ; gestion des sols et de l'eau et nutrition des plantes ; sélection des plantes et phytogénétique ; production et santé animales ; et lutte contre les insectes ravageurs.
3. La Division mixte continuera de renforcer les initiatives communes mises en œuvre avec les divisions correspondantes au Siège de la FAO pour promouvoir la sécurité sanitaire des aliments, protéger la santé des consommateurs et faciliter le commerce international des denrées agricoles en octroyant une assistance dans quatre grands domaines, à savoir la coordination et le soutien de la recherche, la fourniture de services techniques et consultatifs, l'appui à des activités de laboratoire et la formation, et enfin la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations. Ses activités liées aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius comprennent l'utilisation des rayonnements ionisants, la surveillance des contaminants alimentaires, et la gestion des situations d'urgence nucléaire et radiologique touchant l'alimentation et l'agriculture.
4. Dans ces domaines d'activité liés au Codex Alimentarius, la Division mixte fournit actuellement un appui technique et des compétences de gestion pour 33 projets nationaux et neuf projets régionaux de création de capacités par le biais du programme de coopération technique de l'AIEA, et coordonne quatre projets de recherche internationaux.

¹ Document élaboré par la Division mixte FAO/AIEA et sous sa responsabilité (pour de plus amples informations, voir <http://www-naweb.iaea.org/nafa/index.html>).

URGENCE NUCLÉAIRE AU JAPON

5. À la suite de notre rapport² à la trente-quatrième réunion de la Commission du Codex Alimentarius tenue en juillet 2011, les activités effectuées par la Division mixte FAO/AIEA dans le cadre de l'urgence nucléaire au Japon peuvent se résumer comme suit :

- Coopération avec d'autres départements de l'AIEA, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organisations internationales dans les domaines de la diffusion et de l'interprétation des normes internationales ;
- Collecte et analyse de données de surveillance (base de données FAO/AIEA) ;
- Participation aux travaux du groupe d'experts internationaux de la FAO sur l'estimation préliminaire des doses par suite de l'accident nucléaire survenu après le Grand séisme et tsunami de l'est du Japon en 2011 ;
- Participation aux travaux du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (UNSCEAR) sur l'évaluation de l'exposition et des doses pour le public et l'environnement ;
- Mise en œuvre d'activités liées au plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire.

6. De nouvelles limites de référence pour les radionucléides présents dans les aliments ont été annoncées début mars 2012 par le Ministère de la santé, du travail et des affaires sociales du Japon, avec comme date d'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 (des mesures transitoires sont prévues pour certains produits). Au 30 mai 2012, plus de 172 000 échantillons avaient été collectés pour plus de 500 types d'aliments provenant de 47 préfectures du pays et leur analyse a révélé que moins de 3 pour cent d'entre eux (au 30 mai 2012) avaient des taux supérieurs aux valeurs réglementaires ou aux nouvelles limites de référence pour le césium radioactif dans les aliments au Japon.

7. Des informations relatives à l'interprétation et à l'application des limites indicatives Codex pour les radionucléides dans les aliments ont été largement diffusées après l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi — principalement en ce qui concerne le commerce international. Toutefois, il pourrait s'avérer nécessaire de réviser encore les normes internationales comprenant des dispositions ayant trait à l'alimentation et à l'agriculture, y compris les normes de sûreté de l'AIEA, à la lumière de l'expérience japonaise. Cette révision comprendrait le renforcement des dispositions de ces normes ayant trait à la surveillance de la contamination des cultures, des animaux, des sols et de l'eau par les radionucléides, ainsi que des dispositions concernant la formation et l'appui dans l'interprétation et l'application des normes.

8. À la suite des discussions qui ont eu lieu lors de la sixième réunion du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF), au cours de laquelle il a été convenu d'associer l'AIEA et d'autres organismes internationaux pertinents à la révision proposée des Limites indicatives pour les radionucléides dans les denrées alimentaires contaminées à la suite d'une situation d'urgence nucléaire ou radiologique, la Division mixte FAO/AIEA notifie son intention de participer et de contribuer au groupe de travail électronique du CCCF chargé de cette nouvelle activité.

² Pour de plus amples informations, voir le document CAC/34 INF/7 (ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/CAC/CAC34/if34_07e.pdf).

APPLICATIONS DE NOUVELLES BASES DE DONNÉES SUR LES CONTAMINANTS ALIMENTAIRES ET L'IRRADIATION DES ALIMENTS

Résidus de médicaments vétérinaires

9. L'accès aux méthodes d'analyse, notamment sous la forme de protocoles validés, reste difficile dans de nombreux États Membres en développement. Pour contribuer à résoudre ce problème, la Division mixte FAO/AIEA a collaboré avec le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments en publiant sur son site internet des méthodes d'analyse communiquées par des autorités nationales³.

10. Une nouvelle application web du système d'information sur les contaminants alimentaires et les résidus (FCRIS) a été créée. Il s'agit d'un recueil de certains contaminants des aliments présenté dans une plateforme conviviale qui facilite le téléchargement de nouvelles informations. En plus de la nouvelle base de données sur les méthodes, ce système comprend des informations révisées provenant de la précédente base de données INFOCRIS de la Division mixte FAO/AIEA qui sera remplacée par le FCRIS.

11. La base de données sur les méthodes du FCRIS présentera des méthodes provenant de diverses sources. Certaines des méthodes déjà chargées ont été élaborées dans le cadre d'activités de la Division mixte FAO/AIEA, tandis que d'autres contiennent des liens, par exemple, vers les pages web du service de la sûreté sanitaire et de l'inspection des aliments du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique et la Division des laboratoires vétérinaires du Ministère de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche de l'Uruguay. D'autres méthodes seront bientôt obtenues du Royaume-Uni et du Canada, et tous les pays membres du Codex sont invités à en soumettre aussi : elles seront examinées et chargées par le personnel de la FAO/de l'AIEA. La base de données du FCRIS est adaptée aux méthodes d'analyse de résidus composés comme de résidus simples. L'accès à ces méthodes est destiné à améliorer les capacités des pays en développement et à renforcer les plans de surveillance des résidus.

Résidus de pesticides

12. La base de données associée des pesticides (PAD) du FCRIS et la base de données sur les méthodes de résidus de pesticides (PRM) sont en cours de création. Elles porteront respectivement sur les données physicochimiques/toxicologiques et les méthodes d'analyse des pesticides.

13. Le FCRIS et les bases de données correspondantes PAD et PRM devront encore être révisées et affinées avant leur lancement sur le site web de la Division mixte FAO/AIEA. En attendant, les membres et les observateurs du Codex sont priés de nous soumettre des contributions conformément aux procédures établies du Codex⁴.

Irradiation des aliments

14. Deux nouvelles base de données – la base de données sur les installations d'irradiation des aliments (FITFD) et la base de données sur l'autorisation des aliments irradiés (IFAD) ont été créées compte tenu des bases de données NUCLEUS actuelles sur l'irradiation des aliments.

15. Étant donné que les bases de données actuelles deviennent dépassées au vu de leurs entrées et des programmes informatiques de gestion des données, nous les avons entièrement révisées et reconfigurées dans une plateforme conviviale qui facilite le téléchargement de nouvelles informations ainsi que l'édition de celles existantes.

³ Pour de plus amples informations, voir le rapport de la 20^e session du Comité (paragraphe 24 à 29 et 91 à 96 du document REP12/RVDF).

⁴ Pour de plus amples informations, voir le rapport de la 44^e session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR) (paragraphe 11 et 12, 16 et 180 à 183 du document REP12/PR).

FORUM SCIENTIFIQUE DE L’AIEA – BESOINS ALIMENTAIRES FUTURS : RELEVER LES DÉFIS GRÂCE AUX APPLICATIONS NUCLÉAIRES

16. Le Forum scientifique de l’AIEA aura lieu les 18 et 19 septembre 2012, au cours de la 56^e session ordinaire de la Conférence générale de l’AIEA, sur le thème « Besoins alimentaires futurs : relever les défis grâce aux applications nucléaires ». Ce forum, qui comprendra trois séances distinctes intitulées respectivement « Accroître la production alimentaire », « Assurer la production alimentaire », et « Améliorer la sécurité sanitaire des aliments », examinera les défis et les solutions en jeu en ce qui concerne la satisfaction de la demande alimentaire d’une population mondiale croissante, ainsi que les rôles joués par les applications nucléaires dans la production alimentaire et agricole. La Division mixte FAO/AIEA et le Département de la coopération technique de l’AIEA appuient cette entreprise louable à travers de multiples activités.